

PROJET ASSOCIATIF

Une identité associative affirmée

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France Handicap perpétue l'esprit humaniste, militant et social de ses fondateurs.

APF France Handicap porte un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

Basée sur un fonctionnement démocratique, elle agit dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

APF France Handicap affirme, dans sa charte, son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne.

Fort de la diversité de ses activités, de ses 100 000 acteurs (adhérents, militants et élus, usagers, salariés, bénévoles et volontaires, sans compter ses sympathisants, donateurs, etc...) engagés, avec et auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches, pour la solidarité, la citoyenneté et la réduction des inégalités de ses structures de proximité (délégations, établissements et services, entreprises adaptées), APF France Handicap est l'acteur majeur et incontournable agissant dans le domaine du handicap.

APF France Handicap repose sur un modèle original unique en Europe, liant à la fois la défense et la promotion des droits et libertés des personnes en situation de handicap et de leurs proches et la création et la mise en œuvre de solutions d'accompagnement innovantes.

Actrice de l'économie sociale et solidaire et employeur responsable et engagé sur les plans social et environnemental, APF France Handicap est un membre actif de la société civile.

Un projet fédérateur et mobilisateur

Fruit de plusieurs centaines de contributions de tous les acteurs de l'association, le projet associatif « X » incarne la dynamique de co-construction et de participation d'APF France Handicap, véritable marque de fabrique de l'association.

Prolongeant la trajectoire de « *Bouger les lignes ! Pour une société inclusive* », titre du précédent projet associatif 2012-2017 de l'association, ce nouveau projet prend acte des nouvelles attentes et des nouveaux contextes.

Si la société inclusive et solidaire reste l'ambition de l'APF France Handicap, le projet associatif « X » s'appuie sur deux piliers, l'approche par les droits et l'innovation, et met en centre de ses orientations le pouvoir d'agir et le pouvoir de choisir de la personne.

Il s'inscrit ainsi dans la ligne de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et des 17 Objectifs de développement durable rassemblés dans l'agenda 2030 adopté par les Nations-Unis.

Au service de la mobilisation de tous les acteurs de l'association, il invite aussi tous les citoyens qui adhèrent à notre vision à s'y associer et à nous rejoindre.

Déclinable à tous les niveaux (local, départemental, régional, national, international), dans tous les domaines, secteurs, structure et en tout lieu où nous agissons, il fera l'objet d'une évaluation régulière.

Un nouveau nom pour un nouvel élan : APF France Handicap

Le changement de nom de l'Association des Paralysés de France pour APF France Handicap constitue une étape majeure dans la vie de l'association pour traduire son évolution, saisir de nouvelles opportunités et prendre un nouvel élan.

Véritable trait d'union avec notre histoire, ce nouveau nom exprime une identité à la fois renforcée et rajeunie, plurielle et ouverte.

Il traduit notre vision fondée sur les droits humains au-delà de la déficience, notre volonté d'ouverture à d'autres types de handicap et notre approche universelle des situations de discrimination et d'exclusion.

Des bouleversements à la source de nouveaux défis

Aujourd'hui, des millions de personnes sont peu à peu exclues de la société. Les injustices et les inégalités tendent à être présentées comme des fatalités, voire comme le résultat d'un manque de volonté individuelle de s'en sortir...

Les crises socio-économiques constituent des prétextes pour justifier des mesures d'économies aux dépens des personnes en difficulté, notamment les personnes en situations de handicap et leurs proches.

Les responsables politiques tendent à mettre en concurrence les causes et les publics. Ainsi se diffuse l'idée que les droits des uns s'obtiennent au détriment de ceux des autres.

Et l'état semble abandonner les personnes les plus vulnérables : la solidarité nationale est peu à peu transformée en solidarités familiale et/ou interpersonnelle.

Dans le même temps, des bouleversements profonds sont à l'œuvre dans la société :

- ⇒ Aspirations de plus en plus fortes à agir « près de chez soi » pour changer le monde ;
- ⇒ Besoins des aidants, des familles et des proches, qui sont parties prenantes du pouvoir d'agir des personnes ;
- ⇒ Transformation de l'offre de service vers une dimension plus inclusive ;
- ⇒ Apparition de nouveaux acteurs sur le champ d'action traditionnel des associations, rendue possible par l'évolution du cadre législatif de l'économie sociale et solidaire ;
- ⇒ Développement des nouvelles technologies et révolution numérique dans tous les domaines (éducation, formation, emploi, santé, vie à domicile, vie sociale, communication, culture...) qui peut tout à la fois améliorer la vie et la participation des personnes en situation de handicap ou accentuer leur exclusion.

Ce contexte rend plus nécessaire, plus justifié et plus légitime que jamais notre action, avec et aux côtés des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Car APF France Handicap entend bien relever ces défis :

- ⇒ En affirmant sa place unique et originale dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ;
- ⇒ En orientant son offre de service vers plus d'innovation et de proximité ;
- ⇒ En prenant le virage numérique afin que ces nouvelles technologies soient au service d'une société inclusive ;
- ⇒ En refusant le piège de la « mise en concurrence » des souffrances et de l'opposition entre des catégories de populations ;
- ⇒ En revendiquant la nécessité d'investir dans un projet de société solidaire ouverte à toutes et tous.

Cinq axes stratégiques à faire vivre

Face à ces défis, le projet associatif « X » invite les acteurs d'APF France Handicap, ses structures mais aussi tous ceux - partenaires, associations, citoyens engagés - qui partagent ses combats, à se mobiliser autour de cinq axes stratégiques, tous liés les uns aux autres et agissant ensemble.

Ces axes sont les suivants :

- ⇒ **Accéder aux « droits réels »**
- ⇒ **Etre acteur d'une société inclusive et solidaire**
- ⇒ **S'engager pour l'autonomie et l'autodétermination**
- ⇒ **Construire ensemble pour être plus forts**
- ⇒ **Renforcer notre ADN participatif**

Délégation de l'Orne

Avril - Mai - juin

2018

EDITO

Sommaire

Edito	p.1
3 Mois passés	p.2-3
3 Mois à venir	p.4-5
National	p.6-7
Projet Associatif	p.8

Activités et Ateliers
De la délégation de
L'ORNE

APRÈS-MIDI JEUX

Mickaël LHOMMET
Tous les 1^{ers} jeudi
De 14h30 à 17h

BOWLING

Sur Argentan
Gisèle CHATELIN
Tous les 2^{èmes} mardi
À 14h30

Sur Alençon

Tous les 1^{ers} mardi
À 15h

CRÉATIF

Marie BLOTTIERE
Tous les mercredis
De 14h30-17h

INFORMATIQUE

Sur Argentan :
Peter STRUGNELL
Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundi
De 14h30-17h

Sur Alençon :

Claude RAMEL
Tous les 2^{èmes} vendredi
De 14h30-17h

PÂTISSERIE

Sur Argentan
Roseline LHOMMET
Tous les 2^{èmes} lundi
14h30- 17h

Sur Alençon

Jeannine MARTINEZ
Tous les 2^{èmes} vendredi
14h30-17h

Une nouveauté en 2018 !!!

Nous arrêtons le « Programme d'Activités » et nous accueillons son « Bulletin Réponse ».

Désormais, vous recevrez le « ZOOM » (notre petit journal interne de la délégation de l'Orne) de manière postale et trimestrielle.

A l'intérieur vous y trouverez un édito, un retour sur les 3 mois passés, le programme (il est là !!!) des 3 mois à venir, et des informations de notre APF National.

Le « Bulletin Réponse », c'est quoi et pourquoi ?

C'est pour vous inscrire aux activités, ateliers et groupe relais ; et faire votre demande de transport si vous en avez besoin et que nous puissions y répondre favorablement dans la mesure des disponibilités de nos bénévoles chauffeurs.

Le pourquoi, c'est pour que nous sachions à l'avance qui sera présent ; pour que le responsable d'activités ou d'ateliers puisse s'organiser en fonction du nombre d'inscriptions ; et pour qu'en cas d'annulation exceptionnelle d'une date d'activité, atelier ou groupe relais, nous sachions qui prévenir afin que vous ne vous déplaciez pas pour rien.

Informations

Adresse mail de Romain CEREUIL : romain.cereuil@apf.asso.fr

Vous pouvez toujours le joindre sur sa ligne directe à l'A.P.F. :

Bureau : 02 33 12 16 31 - Portable : 07 82 41 02 60

Aux heures suivantes :

Lundi et mardi de 10h30 à 12h30 et de 13h15 à 18h15

Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

BULLETIN DEPARTEMENTAL DE LA DELEGATION DE L'ORNE DE L'A.P.F.

Parution trimestrielle

12 rue Sergent Escoffier 61200 Argentan - dd.61@apf.asso.fr – 02 33 12 16 30

Comité de rédaction : Romain CEREUIL

Blog : <http://apf61.blogs.apf.asso.fr> - Facebook : APF Orne / APF Orne groupe privé

3 MOIS PASSÉS

GALETTE DES ROIS Argentan

En cette rentrée de nouvelle année, l'A.P.F. a débuté 2018 par une grande galette des rois le lundi 08 janvier qui a pu réunir 5 reines, à ce titre nous avons eu Gisèle C., Béatrice B., Patricia B., Oriane R. et Karine une aide à domicile. Accueilli à la Maison des Citoyens d'Argentan, nous avons pu nous réunir à plus d'une trentaine d'adhérents, bénévoles, salariés et accompagnateurs. Je crois qu'il ne restait plus une miette à la fin de cette journée !!!



FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS Argentan Animé par la Protection civile

Nous avons accueillis pendant plus de 2h, la protection civile qui a formé nos adhérents et nos bénévoles aux gestes de premiers secours, afin de savoir comment réagir face à un accident et face à des personnes blessées.

D'autres sessions devront être mis en place.



GALETTE DES ROIS ALENÇON

Avec un peu moins de monde que sur Argentan, mais avec la même envie de déguster et de partager une bonne galette des rois, nous nous sommes réunis le vendredi 12 janvier à Alençon au centre social de la Croix Mercier pour cette fois avoir notre unique roi de cette année accompagné par les grandes reines, Guillaume P., Monique C. et Marie-Thérèse D.



A.P.F. - NATIONAL

RETOUR SUR ...

HandiDon 2017 : 660 000 € collectés, des actions concrètes et des partenaires plus motivés que jamais

La 4^{ème} édition de HandiDon s'est achevée officiellement le 17 janvier dernier par la traditionnelle remise des prix aux grands gagnants dans le cadre enchanté de Disneyland Paris. Prés de 400 enfants et jeunes issus des structures A.P.F., accompagnés par leur famille ou le personnel encadrant, ont été conviés par le parc à thèmes à profiter de ses attractions le temps d'une journée. Une occasion pour Prosper TEBOUL, directeur général de l'A.P.F., de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette opération, en présence de Charles ROZOY, notre parrain champion paralympique, et de nos fidèles partenaires.

Une opération qui a du sens selon ses partenaires

Cette année, HandiDon a engrangé près de 660 000 € au profit des délégations. « C'est bien mais nous pouvons aller plus loin », encourage Prosper TEBOUL avant d'ajouter « cette opération fonctionne grâce à la mobilisation de tous nos acteurs en interne. Mais elle ne pourrait exister ni se renouveler chaque année sans le précieux soutien de nos partenaires ». Invités à la remise des prix, les partenaires ont affiché avec fierté les raisons de leur engagement. Selon Nicolas LEVEQUE et Sylvain POIRSON, les responsables grands comptes de Peugeot, partenaire HandiDon, c'est démontrer qu'une entreprise commerciale a un rôle social à jouer. » Engagée depuis 25 ans dans le secteur du handicap, la Société Générale, représentée par Brioux du BOT, de la direction du marché des associations, salue « l'esprit fédérateur



de l'opération qui mobilise l'ensemble des forces vives de l'association à tous les échelons ». Par solidarité, la Société Générale fédère à son tour ses salariés par des actions de sensibilisation au handicap. HandiDon en fait partie. RestAlliance, un autre partenaire présent à nos côtés depuis 2014, « se reconnaît dans l'A.P.F. qui concilie dynamisme, volonté d'innover, capacité à bouger les lignes et à donner plus de sens aux actions quotidiennes de ses collaborateurs », selon Christophe DASSONVILLE, président de l'entreprise de restauration spécialisée dans le secteur de la santé; « Chaque jour est un jour nouveau pour apporter du plaisir et de l'autonomie à ceux qui en ont besoin », conclut-il.

Des actions concrètes en images et en témoignages

En Île-de-France, une partie des fonds servira à financer des ateliers de théâtre animés par un professionnel lui-même en situation handicap et destinés aux personnes en situation de handicap de la région à la recherche d'un emploi. « L'intérêt de ces ateliers

est de développer leurs capacités à se mettre au-devant de la scène, à savoir s'exprimer oralement et à être convaincant en entretien », explique Cory HAYAT, chef de projet ressources Île-de-France.

Du côté du Nord, HandiDon a donné « une bouffée d'oxygène à ses adhérents en finançant une partie d'un superbe séjour à la neige avec accompagnants, matériel et transport adaptés à l'appui », déclare avec émotion, Claudine LEVRAY, chef de projet ressources Nord-Pas-de-Calais.

Accompagnement vers l'emploi, rupture de l'isolement, développement du lien social, groupes de parole, aides juridiques, lutte contre les discriminations... Les actions des délégations en faveur des personnes en situations de handicap sont aussi nombreuses que variées. Si bien qu'on ne pourrait se passer d'une 5^{ème} édition de HandiDon.

Rendez-vous en septembre prochain pour ouvrir ensemble un nouveau volet de cette opération de collecte nationale.

Ce qui va changer en 2018

L'année 2018 a amené son lot de changements pour les allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les pensionnés d'invalidité et les aidants. Certains positifs, d'autres négatifs même si l'A.P.F. a tenté de limiter les dégâts.

L'AAH va augmenter

Patience obligatoire... L'AAH, qui s'élève aujourd'hui à 810,89 €, va augmenter de 50 € en 2018. Mais son montant n'atteindra 860 € que le 1er novembre. D'ici là, il faudra se contenter du traditionnel coup de pouce du 1er avril calé sur l'inflation de l'année précédente (1,2 % en 2017), soit 10 € vraisemblablement. Et en 2019, l'AAH augmentera à nouveau de 40 €, selon le même scénario qu'en 2018.

L'A.P.F. regrette que « les personnes en situation de handicap doivent attendre deux ans pour voir se concrétiser la promesse de campagne d'Emmanuel MACRON sur la hausse de l'AAH ». Elle déplore que son montant « reste inférieur au seuil de pauvreté ». Et qu'aucune revalorisation ne soit prévue pour les titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente accident du travail.

Mais la hausse d l'AAH ne va pas bénéficier à tous les couples

Le gouvernement a décidé de geler le plafond de ressources pour les allocataires de l'AAH en couple. Le montant de cette prestation dépend en effet des ressources du foyer. Plus l'écart entre ces dernières et le plafond maximal autorisé est important, plus

l'AAH est élevée. Aujourd'hui, ce plafond est égal à 1620 € pour un couple, soit deux fois le plafond pour une personne seule. Or, il va rester au même niveau. Conséquence : de nombreux allocataires en couple ne profiteront que partiellement de la hausse de l'AAH (30 % selon les chiffres gouvernementaux) et d'autres n'en bénéficieront pas du tout (7,5 % selon la même source). L'A.P.F. a essayé de faire reculer le gouvernement. Près de 42 000 personnes ont signé la pétition qu'elle avait lancée, en octobre, avec 16 autres associations. En vain.

Finie la prime d'activité pour les pensionnés d'invalidité

Voilà un acquis rayé d'un trait de plume. En 2016, l'A.P.F. avait obtenu de haute lutte que les titulaires d'une pension, d'une rente d'invalidité ou d'une rente accident du travail-maladie professionnelle qui exercent une activité professionnelle puissent avoir droit à la prime d'activité. Comme les autres travailleurs à revenus modestes qui la touchent tous les mois. Mais la loi de finances 2018 a annulé la disposition qui leur permettrait d'y être éligible. Heureusement, elle en laisse le bénéfice aux allocataires de l'A.A.H. en emploi. « L'addition est salée pour des milliers de pensionnés d'invalidité en emploi, souligne Véronique BUSTREEL, conseillère nationale Emploi-formation-ressources à l'A.P.F. Dans les E.S.A.T. notamment, ils vont perdre de 70 € à 230 €, alors que les allocataires de l'A.A.H. qui effectuent les mêmes tâches et ont des revenus globaux équivalents vont conserver la prime. A travail égal, des personnes en situation de handi-

cap auront des droits différents. Cela crée des disparités de traitement injustifiables. En milieu ordinaire de travail, aussi. »

Une hausse de la C.S.G. aux effets variés

Le 1er janvier 2018, la contribution sociale généralisée (C.S.G.) a augmenté d'1,7 point. Sur tous les revenus. Mais à la demande de l'A.P.F., en particulier, le gouvernement a accepté, avec l'appui des parlementaires, de neutraliser cette hausse pour les aidants dédommagés avec la prestation de compensation du handicap (P.C.H.). Pour ce faire, ce dédommagement n'est plus soumis à la C.S.G. applicable aux revenus du patrimoine (comme c'était le cas jusqu'alors) mais aux revenus d'activité salariée, dont le taux est moins élevé (9,2 %). Pour un montant mensuel maximal de P.C.H. d'environ 960 €, la solution retenue permet de « rendre » plus de 60 € aux aidants chaque année, alors que l'article initial du projet de loi de finance conduisait à une perte de 130 € annuels.

Tous les pensionnés d'invalidité n'ont pas eu droit aux mêmes égards. Le taux normal sur les pensions, applicable aux contribuables dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 1 200 € par mois, est passé de 6,6 à 8,3 % (+ 1,7 points) sans compensation. Pas de changement, en revanche, pour les pensionnés d'invalidité exonérés ou bénéficiant du taux réduit (il reste à 3,8 %). Ils échappent donc à la hausse de la C.S.G.

DISNEYLAND PARIS

Disneyland Paris, a organisé une journée solidaire pour HandiDon en proposant 350 places à tout l'A.P.F. La délégation de l'Orne a pu en obtenir 18 pour ses adhérents et bénévoles (accompagnateurs et chauffeurs), sans qui le voyage n'aurait pu se faire, alors un grand merci à eux ! La journée fut éprouvante et féérique, avec un rendez-vous à 5h30 pour un départ à 6h et ne revenir le soir qu'aux alentours de minuit, le tout avec quelques attractions, un pique-nique et le défilé de la grande parade qui ont émerveillé notre groupe !



REPAS DE DÉBUT D'ANNÉE SAI

Cette année le repas de début d'année a eu lieu dans la nouvelle petite salle des fêtes de la commune de Sai. Sous le thème du carnaval nous avons accueilli nos convives déguisés. Le repas a eu lieu le samedi 10 février. Où nous avons eu droit à la lecture de quelques textes par Nathalie et quelques morceaux de musique par Peter S. et Mickaël L. autour d'un repas participatif, où chacun a pu apporter sa spécialité !



SENSIBILISATION ARGENTAN

Accompagné de Mickaël L., nous sommes allés faire une sensibilisation à la demande de l'école de Marcel Pagnol, parmi leurs classes allant du CE2 au CM2. Dans l'objectif de leur expliquer et de leur démontrer les difficultés au quotidien pour une personne en situation de handicap, grâce à notre parcours d'accessibilité qui donne un aperçu tel que « ouvrir une porte battante », passer un seuil de porte, rouler sur des pavés ou du sable, passer une pente et un devers.



ACTIVITÉS et ATELIERS sur ARGENTAN

APRÈS-MIDI JEUX DE CARTES / JEUX DE SOCIÉTÉS

Bureau de la délégation - 12 rue du Sergent Escoffier 61200 ARGENTAN

Venez passer un moment de détente autour d'une bonne partie de carte ou d'un jeu de société avec Mickaël L. tous les 1^{ers} jeudi du mois dans notre salle d'activité vous y trouverez une bonne ambiance et une bonne convivialité !!!

Voici les dates à retenir : **05 avril / 17 mai / 07 juin**



ATELIER PÂTISSERIE

Maison des Citoyens - 1 rue des Pervenches 61200 ARGENTAN

A battre le fouets et casser des œufs, n'hésitez pas à passer une bonne après-midi avec Roselyne L. tous les 2^{èmes} lundi du mois où la Maison des Citoyens nous ouvrent ses portes afin de préparer et déguster de bonnes pâtisseries.

Voici les dates à retenir : **09 avril / 14 mai / 31 mai / 11 juin**



ATELIER CRÉATIF

Bureau de la délégation - 12 rue du Sergent Escoffier 61200 ARGENTAN

Fabriquer, façonner, créer et décorer des objets en tout genre, seul ou plusieurs, venez développer votre imagination et créativité avec Marie B. et ce 3 fois par mois.

Voici les dates à retenir : **11 - 18 - 23 - 26 avril / 16 - 24 - 28 - 30 mai / 13 - 20 - 27 juin**



ACTIVITÉ BOWLING

Bowling d'Argentan - 2 rue du Tramway 61200 ARGENTAN

C'est le moment de faire du sport en douceur, venez vous affronter dans une compétition rythmée aux éclats de rires avec Gisèle C. tous les 2^{èmes} mardi du mois. Au bowling d'Argentan vous avez accès aux rampes de lancements et à une boule avec poignée pour vous faciliter le mouvement.

Voici les dates à retenir : **10 avril / 15 mai / 12 juin**



ATELIER INFORMATIQUE

Bureau de la délégation - 12 rue du Sergent Escoffier 61200 ARGENTAN

Un espace informatique vous attend avec Peter S. tous les 1^{ers} et 3^{èmes} lundi du mois, dans nos locaux pour vous donner des conseils et vous aider à utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet. Quatre postes informatiques sont à votre disposition.

Voici les dates à retenir : **16 - 30 avril / 07 - 28 mai / 04 - 18 juin**



ATELIER MOTS

Bureau de la délégation - 12 rue du Sergent Escoffier 61200 ARGENTAN

Depuis la disparition de l'atelier compte, Nathalie COURTOIS souhaite faire un nouvel essai avec la création de cet atelier, qui tournera autour des mots !!! Pour tous les curieux elle vous en dira plus le 28 juin pour qu'on puisse débiter ce nouvel atelier pour la rentrée septembre.

Voici les dates à retenir : **28 juin**

ACTIVITÉS et ATELIERS sur ALENÇON

ATELIERS INFORMATIQUE et PÂTISSERIE

Centre social de la Croix Mercier - rue du Général René Coty 61000 ALENÇON

Combiner deux activités en une quel délice pour ceux qui sont à l'informatique de déguster les bonnes pâtisseries préparées par l'autre groupe, le tout encadré par Claude R. pour l'informatique et Jeannine M. pour la pâtisserie et ce tous les 2^{èmes} vendredi du mois.

Voici les dates à retenir : **13 avril / 18 mai / 08 juin**



ACTIVITÉ BOWLING

Bowling d'Arçonnay - chemin des Coudrays 72610 ARÇONNAY

Le retour de l'activité bowling pour le groupe relais du secteur d'Alençon, nous sommes à la recherche d'un adhérent/bénévole, pour encadrer cette activité qui sera tous les 1^{ers} mardi du mois.

Voici les dates à retenir : **03 avril / 22 mai / 05 juin**



GROUPE RELAIS

L'instant de réunion d'information, de moment de partage et de parole, nous avons 3 permanences dans le département qui assurent l'accompagnement de proximité de l'A.P.F. au niveau local.

Voici les dates à retenir : - **Argentan : 06 avril / 18 mai / 15 juin (tous les 1^{ers} vendredi du mois)**
Bureau de la délégation - 12 rue du Sergent Escoffier 61200 Argentan

- **Alençon : 27 avril / 25 mai / 22 juin (tous les 4^{èmes} vendredi du mois)**
Centre Social de la Croix Mercier - 17 rue Augustin Fresnel 61000 Alençon

- **La Ferté-Macé : 30 avril / 28 mai / 25 juin (tous les derniers lundi du mois)**
Locaux de l'U.N.A. - 25 rue Sœur Marie Boïtier 61600 La Ferté-Macé

ÉVÉNEMENTS et SORTIES

- ⇒ Jeudi 03 mai : Sortie à la ferme de la Michaudière, pique-nique le midi chez une adhérente et après-midi spectacle.
- ⇒ Du lundi 28 mai au dimanche 3 juin : Événement semaine de la Fête du Sourire 2018 sur tout le département.
Date de comité de pilotage : 04 et 25 avril / 23 mai - Bilan FDS 2018 : 06 juin
- ⇒ Mardi 26 juin : Sortie au parc d'attraction végétal Terra Botanica à Angers, pique-nique le midi sur place.

Inscription pour les sorties prochainement par courrier

